

DÉPARTEMENT

HÉRAULT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents  
Comité En exercice  
syndical Présents

37 37 7

Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Comité Syndical du**  
**Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc**  
**& Vignobles**

Séance du 06 juin 2012

Date de la convocation  
01 06 2012

Date d'affichage  
01 06 2012

2012-06-04

Adoption du Compte de  
Gestion 2011

L'an deux mille douze

Et le Six Juin

à Dix Sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents: MM

**G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **JL.BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **F.BOUTES** (Conseil Général), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **M.OLMOS** (CdC Minervois).

SOUS-PREFECTURE BEZIERS  
REÇU LE

19 JUIN 2012

Bureau des Politiques  
Publiques

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le  
11/06/12

## Objet : Adoption du Compte de Gestion 2011

Monsieur le Rapporteur expose le compte de gestion fourni par la Trésorerie de Saint-Pons de Thomières, qu'il convient de rapprocher de notre compte administratif.

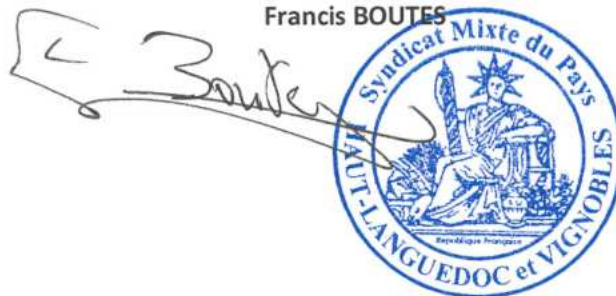
Ayant examiné le compte de gestion pour l'exercice 2011, dressé par Madame le Trésorier du Syndicat et ayant constaté la parfaite régularité des comptes, Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur l'adoption du compte de gestion 2011 et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'adoption du compte de gestion 2011 et autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 06 juin 2012

Le Président,  
Francis BOUTES



SOUS-PREFECTURE BEZIERS  
REÇU LE

19 JUIN 2012

Bureau des Politiques  
Publiques